

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS
COMPTE-RENDU de REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 8 JUILLET 2013 à 20 HEURES

Présent(e)s : M. VERGUET, MARTIN, PIONCHON, PERROT-MINNOT, BARBE et PERONNIER
Mmes. VALLIN, BOURBON et GUILLOT

Absents excusés : MM. ROYER et FROGER

Ordre du jour :

- Validation des offres retenues dans le cadre des consultations pour les travaux « 1^{ère} phase » des bâtiments communaux église et chapelle de Tramonet,
- Choix du prestataire mission SPS / travaux église et chapelle,
- Avis des domaines / Acquisition de la grange du Pivet,
- Demande d'utilisation de la salle « ancienne école » de Tramonet,
- Procédure d'appel / contentieux en cours,
- Participation au Centre de Loisirs de Saint Genix sur Guiers,
- Mise à jour de la régie communale « manifestations »,
- Questions diverses.

Affiché le 2 août 2013

Délibération n° 33/2013 : Eglise Communale – Travaux 1^{ère} tranche – Réfection de la toiture / Entreprises retenues pour les marchés de travaux à procédure adaptée

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation des entreprises pour la première tranche de travaux de réfection de la toiture de l'église.

Il donne lecture du rapport de l'analyse des offres après ouverture des plis du 28 juin dernier pour les deux lots concernés et propose de retenir les entreprises les mieux disantes suivantes, classées en première position en fonction des critères de prix et de mémoire technique :

Lot n°1 – Echafaudage - Entreprise LYON ECHAFAUDAGES à REVENTIN VAUGRIS (Isère) pour un montant HT de 22.386, 90 €

Lot n° 2 – Charpente et Couverture - Entreprise BELLEMIN Robert à DULLIN (Savoie) pour un montant HT de 89.916, 72 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à procédure adaptée pour les travaux de réfection totale de la toiture de l'église communale, avec les entreprises les mieux disantes susnommées.

-
- Planning prévisionnel travaux église
 - Semaine 36 lundi 02 septembre 2013 à 14h00 : 1^{ère} réunion de chantier en mairie
 - Semaine 39 lundi 23 septembre 2013 : démarrage du chantier (échafaudage)
 - Semaine 40 démarrage des travaux de charpente du 30 septembre au 29 novembre 2013 (2 mois de location d'échafaudages)
 - Semaine 49 lundi 02 décembre : dépose des échafaudages
 - Semaine 50 : Réception du chantier église

Délibération n° 34/2013 : Chapelle de Tramonet – Travaux phase urgences - Entreprises retenues pour les marchés de travaux à procédure adaptée

Monsieur le Maire rappelle le lancement de la consultation des entreprises.

Il donne lecture du rapport de l'analyse des offres après ouverture des plis du 28 juin dernier pour les trois lots concernés et propose de retenir les entreprises les mieux disantes suivantes, classées en première position en fonction des critères de prix et de mémoire technique :

Lot n°1 – Maçonnerie - Entreprise GLENAT à ST ROMANS (Isère) pour un montant HT de 28.873, 39 €

Lot n°2 - Charpente - Entreprise DOMENGET à CHAMBERY (Savoie) pour un montant HT de 8.783, 00 €

Lot n°3 – Décors peints - Entreprise NOEMI à MASSIGNIEU DE RIVES (Ain) pour un montant HT de 7.095, 00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à procédure adaptée pour les travaux d'urgences de la chapelle de Tramonet, avec les entreprises « mieux disantes » susnommées.

• Planning prévisionnel travaux chapelle

- Semaine 36 lundi 02 septembre 2013 à 16h00 : 1ère réunion de chantier en mairie
- lundi 9 septembre 2013 : démarrage du chantier
(Prévoir le déplacement des arbustes sur ancien tracé mur avec mini pelle artisan - voir employé communal pour présence sur site le jour J et replantage)
- Travaux de charpente du 9 au 19/09/2013
- Travaux de maçonnerie du 23 septembre au 25 octobre 2013
- Travaux du peintre du 9 septembre au 25 octobre 2013
- Semaine 44 - Réception du chantier

Délibération n° 35/2013 : Choix du prestataire / Mission CSPPS (Coordination Sécurité Protection de la Santé) / Travaux 1^{ère} tranche église communale

Monsieur le Maire présente le compte-rendu des propositions financières des prestataires spécialisés dans les missions de Coordination Sécurité Protection la Santé sollicités dans le cadre des travaux de réfection totale de la toiture de l'église communale.

Il propose de retenir la proposition la mieux disante en terme de prix et de nombre de visites soit celle du Bureau Veritas à Saint Alban Leysse (Savoie) pour un montant HT de 1.620, 00 €.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide le choix du Bureau Veritas pour la mission CSPPS et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

Délibération n° 36/2013 : Choix du prestataire / Mission CSPPS (Coordination Sécurité Protection de la Santé) / Travaux urgences / Chapelle de Tramonet

Monsieur le Maire présente le compte-rendu des propositions financières des prestataires spécialisés dans les missions de Coordination Sécurité Protection la Santé sollicités dans le cadre des travaux phase « urgences » de la chapelle de Tramonet.

Il propose de retenir la proposition la mieux disante en terme de prix et de nombre de visites soit celle du Bureau Veritas à Saint Alban Leysse (Savoie) pour 1.170, 00 € HT.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide le choix du Bureau Veritas et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

Délibération n° 37/2013 : Acquisition d'un bâti (grange) lieudit « Le Pivet / Avis du service France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 4 avril 2013 portant sur l'approbation de l'acquisition d'un bien bâti situé au lieudit « le Pivet » pour le projet d'aménagement de l'atelier communal.

Il explique qu'étant donné le montant de la transaction supérieur à 75.000 Euro, une évaluation du service France Domaine est nécessaire pour valider la procédure et établir l'acte notarié correspondant.

Il donne lecture du courrier du service compétent, daté du 30 mai dernier, qui après enquête et visite des lieux confirme que la valeur vénale de ce bâtiment et du terrain correspond au prix d'acquisition envisagé.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avis du service France Domaine concernant la valeur vénale du bâtiment et du terrain attenant et en conséquence confirme l'acquisition.

Délibération n° 38/2013: Modification de la régie communale de recettes « Manifestations diverses »

Monsieur le Maire rappelle la décision du 16 février 2006 portant sur la création d'une régie de recettes permettant de percevoir directement les participations financières pour les diverses manifestations organisées par la commune (repas et voyage du CCAS, repas communal) ainsi que les produits issus des locations de la salle polyvalente.

A la demande de la Trésorerie, il propose de préciser les modes de paiement autorisés pour cette régie qui ne figurent pas dans l'acte de création et qui sont uniquement des règlements par chèque et numéraire.

Il propose également de nommer un nouveau suppléant pour cette régie.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise la modification de l'acte régie de recettes relative aux modes de paiement autorisés et à la nomination d'un nouveau régisseur suppléant.

Délibération n° 39/2013 : Participation financière au Centre de Loisirs été 2013 de Saint Genix sur Guiers

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée de la demande de participation financière du Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Commune de Saint Genix sur Guiers.

Il précise que le Centre de Loisirs pourrait accueillir durant le mois de juillet, pour un tarif identique à celui des habitants de Saint-Genix-sur-Guiers, les enfants âgés de 3 à 11 ans domiciliés sur la Commune de Belmont-Tramonet.

Il propose, pour les vacances d'été 2013, une participation financière identique à celle de l'année précédente, soit 8,00 Euro par journée et par enfant et 4,50 Euro la demi-journée.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, autorise le versement de la participation financière au Centre de Loisirs de Saint Genix sur Guiers.

• Demande d'utilisation de la salle « ancienne école » de Tramonet

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier des aînés ruraux sollicitant l'utilisation de la salle de l'ancienne école de Tramonet. Il précise que la montée à la salle de réunion de l'étage de la salle polyvalente devient difficile pour certains et que l'accès au bâtiment de plain pied de Tramonet est plus aisée.

Il propose d'informer l'association « Idées et Créations » qui utilise régulièrement la salle de Tramonet pour ses diverses activités et ce, afin qu'elle puisse assurer la disponibilité des lieux pour le mardi après-midi.

L'assemblée approuve cette mise à disposition des lieux au Club des Aînés Ruraux.

- **Procédure d'appel / contentieux en cours**

Monsieur le Maire rappelle le jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance concernant l'affaire de la clôture du terrain communal sis derrière l'église précisant que les plaignants ont été purement et simplement déboutés en première instance.

Il explique que ceux-ci ont engagé une procédure d'appel contre cette décision. En conséquence l'affaire sera donc à nouveau jugée à la Cour d'Appel.

Questions diverses

- **Point sur la réunion publique concernant le projet de sécurisation du secteur de Tramonet**

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique du 24 juin dernier qui a engendré de nombreuses réflexions, discussions et propositions.

Il propose de réunir à nouveau la commission travaux et les habitants du secteur qui ont souhaité participer à l'avancement du projet.

Le bureau d'études sera sollicité pour fixer une réunion semaine 30.

- **Equipement de la polyvalente**

Monsieur BARBE propose d'acquérir 6 grilles pour le four utilisé pour les repas cantine scolaire et par les associations Belmontoises.

- **Divers rapports annuels d'activités 2012**

Monsieur le Maire signale que les rapports du SICTOM et du Syndicat des Eaux du Thiers peuvent être consultés.